



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
7 novembre 2017

Renseignement en droit du travail prenez rendez-vous en ligne !

La Direction régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte) traite plus de 100 000 demandes de renseignement en droit du travail par an provenant des salariés ou des employeurs du secteur privé ou de leurs représentants. Pour s'adapter à ce défi et faciliter le renseignement de proximité, la Direccte met en place les rendez-vous en un clic.

Ce dispositif, déjà en place depuis octobre dans les unités départementales de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Hérault et de la Lozère, poursuit son extension.

A compter du 13 novembre 2017, 4 autres départements adoptent le service ClicRdv : dans les départements des Hautes-Pyrénées, du Tarn-et-Garonne, du Gard et du Lot, les personnes souhaitant être reçues dans les locaux de la Direccte devront prendre préalablement rendez-vous sur le site

<https://www.clicrdv.com/direccte-occitanie>

(un email de confirmation du rendez-vous sera envoyé)

Contacts Presse

DIRECCTE Occitanie
Christine LEMOAL
☎ 06.29.85.45.40
☎ 05.62.89.83.40

Sophie LESAFFRE
☎ 06.35.16.36.31
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU
☎ 06.85.80.22.14
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Plus de souplesse et moins d'attente

Les usagers peuvent choisir la date, l'heure et le lieu de leur rendez-vous pour poser leurs questions sur les contrats de travail, la durée du travail, les salaires, etc.

Ainsi, les agents chargés du renseignement peuvent anticiper en partie les questions et mieux orienter et renseigner.

La confidentialité est assurée par les technologies mises en place par la société ClicRdv en conformité avec la Cnil.

Vous pouvez consulter les précédents communiqués de presse à l'adresse suivante :